



ORTHOPHONISTE







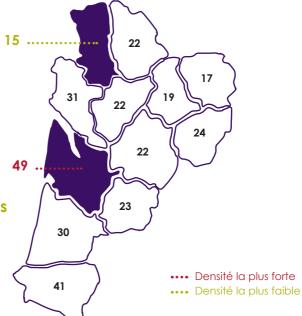
Principaux secteurs d'exercice

2 175 professionnel.les

(source : Data Drees, données Adeli 2021)



Densité régionale



32 professionnel.les

pour 100 000 habitants (# 38 au niveau national)



Moyenne d'âge

44 ans mais qui varie d'exercice : 41 ans pour les 50 ans pour les 57 ans pour les mais qui varie selon les modes

- 41 ans pour les libéraux ou mixtes,
- 50 ans pour les salariés hospitaliers,
- 57 ans pour les autres salariés.

	Moyenne d'âge par mode d'exercice				
	Ensemble des modes	Libéraux ou mixtes	Salarié.es hospitaliers	Autres salarié.es	
16- Charente	47	43,6	nd	58,5	
17 - Charente-Maritime	43,6	41,3	51,5	56,9	
19 - Corrèze	46,8	42,9	nd	53,1	
23 - Creuse	50,6	47,5	nd	nd	
24 - Dordogne	48	44	56,2	58,2	
33 - Gironde	42,4	40,9	47	54,6	
40 - Landes	43,8	41,6	nd	54	
47 - Lot-et-Garonne	51	47,7	nd	61,6	
64 - Pyrénées-Atlantiques	43,2	39,8	47,2	59	
79 - Deux-Sèvres	50,9	47,7	nd	56,7	
86 - Vienne	44	40,8	50,6	55,6	
87 - Haute-Vienne	42,9	39,7	nd	59,4	
Ensemble	44,1	41,5	50,3	56,9	

	Nombre de professionnels par mode d'exercice				
	Ensemble de modes	Libéraux ou mixtes	Salarié.es hospitaliers	Autres salarié.es	
16- Charente	86	60	9	17	
17 - Charente-Maritime	239	196	25	18	
19 - Corrèze	73	48	7	18	
23 - Creuse	22	13	4	5	
24 - Dordogne	105	74	11	20	
33 - Gironde	851	733	42	76	
40 - Landes	133	110	8	15	
47 - Lot-et-Garonne	77	57	3	17	
64 - Pyrénées-Atlantiques	314	242	25	47	
79 - Deux-Sèvres	61	42	5	14	
86 - Vienne	108	79	16	13	
87 - Haute-Vienne	106	85	8	13	
Nouvelle-Aquitaine	2 175	1 739	163	273	

Source: Data Drees, Adeli, données 2021



Zoom sur la fonction publique hospitalière

177 orthophonistes

Ancienneté variable

1/3 de + de 10 ans

1/5 de 1 à 3 ans

Type de contrat de travail

1/3 titulaires

2/3 contractuels

61% à temps partiel

Source: ANFH

Zoom sur le secteur de la santé privée

Type de contrat de travail

74 % à temps partiel

Source: Opco Santé

Evolution des compétences et parcours possibles

Un orthophoniste peut exercer comme salarié ou libéral.

Dans le premier cas, il peut évoluer et se diriger vers le diplôme de cadre de santé, à condition d'avoir cumulé 5 années de pratique professionnelle. Dans le second, il peut choisir de se spécialiser en suivant des formations adaptées (rééducation des troubles consécutifs à des lésions localisées, traitement des surdités, apprentissage de la voie œsophagienne en cas de laryngectomie...).

Source: CIDJ

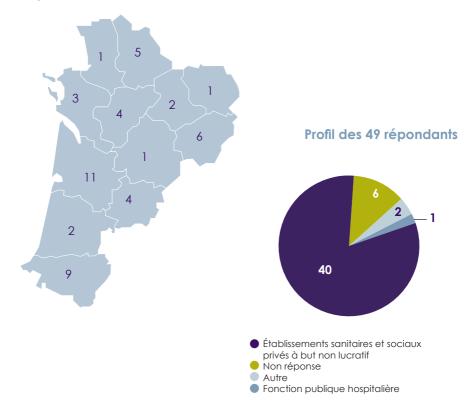
Perspectives et difficultés de recrutement

Périmètre de l'enquête : adhérents Opco Santé et ANFH

Diffusion de l'enquête : juin 2021 Nombre de répondants : 49

Les résultats ci-dessous sont à interpréter avec précaution compte-tenu du volume de répondants. Ils permettent cependant de dessiner certaines tendances.

Répartition des 49 établissements par département



Zoom sur les projets de recrutement à court terme (dans les 6 mois)

Les établissements envisagent peu ou pas de recruter :

39~% un ou deux orthophonistes, 35~% aucun.

Les projets sont majoritairement en CDI (deux tiers) et à temps complet (51 %).

Plus de la moitié concernerait le remplacement définitif d'un salarié (57,5 %).

Zoom sur les projets de recrutement à **moyen** (6-24 mois) et **long termes**

Les structures manquent un peu plus de lisibilité à moyen terme. Cette tendance est encore plus marquée à long terme.

A moyen terme, il s'agirait majoritairement de recrutements en CDI (62 % des projets) mais probablement plus de temps partiel (52 % dont 35 % entre 25 et 34 heures).

Les raisons des recrutements seraient plus partagées, même s'il faut noter un léger avantage pour le remplacement définitif.

Les établissements rencontrent sans appel plus de difficultés de recrutement que de maintien en poste. Ils l'expliquent principalement par un manque de personnels formés ou de candidats. Les conditions de travail (temps partiel, salaire, travail de nuit, horaires décalés...) ne semblent pas faciliter les recrutements, cette difficulté est citée en seconde position. Face à ces situations, l'embauche est souvent reportée. Les autres salariés peuvent également être mis à contribution ou des libéraux sollicités.

Cartographie des métiers dans la fonction publique hospitalière

Les établissements rencontrent d'importantes difficultés de recrutement pour le métier d'orthophoniste (78 % « très souvent », 5 % « de temps en temps »).

Après les infirmiers en bloc opératoire, il s'agit du métier où les difficultés sont les plus fréquentes. Une trentaine de postes serait non pourvue, ce qui correspond à 15 % des effectifs en poste.

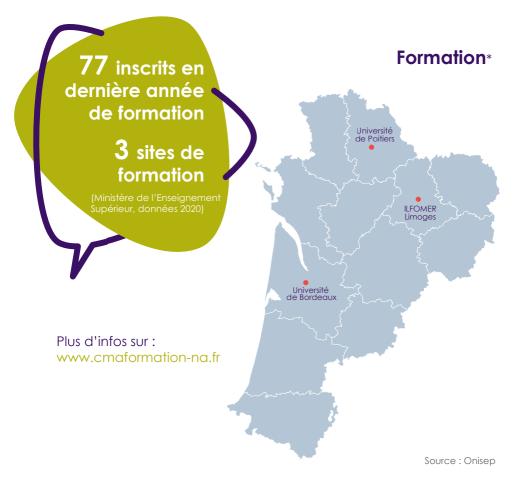
Source: ANFH

Baromètre de l'emploi dans le secteur de la santé privée

En termes de poids des postes à pourvoir ramené au nombre de professionnels en poste, l'orthophoniste est particulièrement en tension. En effet, près de 300 postes sont à pourvoir, ce qui représente les trois quarts des effectifs sur ce métier.

Source: Opco santé





* Données sur les diplômés et l'insertion à 7 mois non disponibles

Pistes d'actions possibles



Augmenter le nombre de places en formation tout en tenant compte des équivalences européennes qui permettent à certains d'exercer le métier en France.

Qualifier l'attractivité des métiers, des formations.

Favoriser l'attractivité notamment dans le secteur de la gériatrie.



